

OBJET **Marché sur Appel d'Offres Ouvert relatif aux travaux d'entretien et travaux neufs des bâtiments communaux Plomberie, Sanitaire, Chauffage, VMC, Climatisation : autorisation au Député-Maire de signer le marché.**

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code des Marchés Publics et notamment les articles 33, 40, 52, 53-I à III, 56, 57 à 59 et 77,

CONSIDERANT que la Commune a lancé une procédure d'Appel d'Offres Ouvert relative aux travaux d'entretien et travaux neufs des bâtiments communaux concernant la plomberie, le sanitaire, le chauffage, la VMC et la climatisation,

CONSIDERANT que ce marché, à bons de commande, sans minimum et sans maximum, sera conclu pour une période d'un an renouvelable deux fois sans que la durée totale n'excède trois ans,

CONSIDERANT que le montant estimé des dépenses sur la durée totale du marché est de 300 000 € HT,

CONSIDERANT que l'avis d'appel public à la concurrence a été adressé, pour insertion, au BOAMP et au JOUE le 8 juillet 2011 et publié le 13 juillet 2011 au JOUE et au BOAMP, ainsi que sur la plate-forme de dématérialisation des marchés publics,

CONSIDÉRANT que la date limite de réception des offres a été fixée au 5 septembre 2011 à 16 heures et 3 plis ont été réceptionnés dans les délais impartis,

CONSIDERANT que lors de sa séance du 12 septembre 2011, la Commission d'Appel d'Offres a procédé à la validation des candidatures et à l'enregistrement des trois offres ; que la Commission a confié les trois offres recevables aux Services Techniques pour analyse,

CONSIDERANT que la Commission d'appel d'offres s'est réunie le 27 septembre 2011 afin de procéder au choix du titulaire. Au regard du rapport d'analyse des offres, ladite commission s'est prononcée, à l'unanimité, pour attribuer ce marché à la société SCHNEIDER : 3 rue Pasteur 91170 VIRY CHATILLON,

Après en avoir délibéré,

VU les avis des Commissions Travaux, Urbanisme, Environnement et Développement Economique ainsi que Finances et Affaires générales,

A l'unanimité,

PREND ACTE du choix de la Commission d'Appel d'Offres,

AUTORISE Monsieur le Député-Maire à signer le marché relatif aux travaux d'entretien et travaux neufs des bâtiments communaux « Plomberie, Sanitaire, Chauffage, VMC et Climatisation » et tous les documents y afférents avec la société SCHNEIDER,

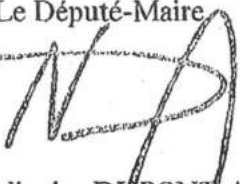
DIT que les travaux seront rémunérés par application du bordereau des prix unitaires joint à l'acte d'engagement,

DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget de la Commune.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Député-Maire




Nicolas DUPONT-AIGNAN
Président de la Communauté
d'Agglomération du Val d'Yverres



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Préfecture le
et de la publication le
Le Maire,

